

Le transport scolaire

L'Agglomération Châteauroux Métropole organise les services de transport scolaire pour les élèves domiciliés dans les communes d'Ardentes, Arthon, Coings, Déols, Diors, Étrechet, Jeu-les-Bois, Luant, Mâron, Montierchaume, Le Poinçonnet, Saint-Maur ou Sassierges-Saint-Germain, et qui sont scolarisés dans un établissement scolaire rattaché à ce lieu de résidence.

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Les inscriptions sont ouvertes !

Pour inscrire votre (vos) enfant(s) au transport scolaire pour la prochaine rentrée, vous devez effectuer votre demande via l'interface ci-dessous.

Pas d'inscriptions en ligne pour les élèves :

domiciliés à Châteauroux ;

les lycéens domiciliés sur les communes de Arthon, Coings, Déols, Diors, Le Poinçonnet, Luant, Mâron, Montierchaume, Saint-Maur et Sassierges-Saint-Germain, qui pourront emprunter les lignes de réseau urbain "Horizon" pour lesquelles aucune formalité préalable d'inscription n'est requise (Informations sur [le site Internet du réseau Horizon](#) ou via le n° vert 0 800 71 10 36) ;

scolarisés dans un établissement situé hors des communes énumérées ci-dessus. Ils devront se rapprocher du service transport de la Région Centre Val de Loire (réseau "Rémi") au 0 809 10 00 75 ou sur le site www.remi-centrevalde Loire.fr.

À noter que pour les arrêts : les Loges Brulées, Vassons, Jeu-les-Bois, La Crousille et La Pérouille, les lycéens devront s'inscrire en ligne. En sollicitant une inscription aux transports scolaires les familles s'engagent à avoir recours quotidiennement à ce service.

Les cartes de transport seront disponibles à compter du 16 août 2023 dans votre mairie de résidence, sauf :

pour la commune du Poinçonnet, les retraits pourront s'effectuer au fur et à mesure de leurs traitements ;
pour les élèves domiciliés à Saint-Maur, les cartes seront envoyées directement au domicile à partir du 16 août prochain.



CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE

Renseignez votre email

Vous recevrez un email contenant le lien permettant d'inscrire vos enfants au transport scolaire.

Envoyer

Les informations recueillies sont utilisées afin de répondre à vos demandes d'inscription et de renouvellement aux services de transport organisés par votre agglomération. Les données collectées sont destinées aux services concernés de votre agglomération, et le cas échéant, à leurs sous-traitants et prestataires. Vous disposez du droit d'accéder aux informations qui vous concernent en contactant votre agglomération. Pour en savoir plus, consultez la politique de protection des données personnelles applicable au service des transports scolaires de votre agglomération.

Service Déplacements

Hôtel de ville

CS 80509

36012 Châteauroux cedex

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

02 54 08 34 68

06 48 55 08 79

Itinéraire

CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE

Hôtel de ville

CS 80509

36012 Châteauroux Cedex

Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 17h.